

Nombre de conseillers

En exercice : 26

Présent(s) : 15

Absent(s) : 11

- dont suppléé(s) : 1

- dont représenté(s) : 5

Votants : 21

- dont « pour » : 21

- dont « contre » : 0

- dont « abstention » : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

L'an deux mille vingt-deux, le 1er juillet à dix-sept heures, les membres du Conseil de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon » dûment convoqués le vingt-quatre juin deux mille vingt-deux se sont réunis dans la salle de réunions de la Maison de la Vallée sous la présidence de Mme VAGINAY RICOURT Sophie, Présidente.

PRESENTS : Mmes VAGINAY RICOURT Sophie, ALLEMANDI Florence, JACQUES Elisabeth, GARCIER-RICHAUD Hélène, OKROGLIC Dominique, BARDIN Régine, REYNAUD Sandra, MM. BOUGUYON Yvan, MARTIN Jacques, FORTOUL Jacques, PELLOUX Jacques, SICELLO Manuel, MILLION-ROUSSEAU Daniel, TRON Jean-Michel, REYNAUD Frédéric et GASTON Arnaud.

EXCUSES : Mme BALLADUR Clarisse, Mme BANCILLON BOË Fabienne ayant donné pouvoir à Mme VAGINAY RICOURT Sophie, Mme OCCELLI Chloé ayant donné pouvoir à M. PELLOUX Jacques, M. ORTUNO Miguel ayant donné pouvoir à M. BOUGUYON Yvan, M. BARNEAUD Christophe, M. FRANQUEBALME Jean-Pierre, M. OLIVERO Albert suppléé par M. MARTIN Jacques, M. ISOARD Bernard, M. CAPEL Denis ayant donné pouvoir à M. GASTON Arnaud et M. FERRON Jean ayant donné pouvoir à M. FORTOUL Jacques.

ABSENTE : Mme MATTERA Wendy

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme GARCIER-RICHAUD Hélène.

N° ordre : 4

Délibération n°2022/96

OBJET : ADHESION AU CRIGE PACA.

Le conseil de Communauté,

L'association loi 1901 dénommée Centre Régional de l'Information Géographique (CRIGE) a été créée en 2003 par l'Etat et la Région (membres fondateurs) pour développer la production et le partage de données géographiques entre les acteurs publics de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA).

Le CRIGE-PACA fournit de nombreux fonds de plan régulièrement mis à jour (cadastre, fichiers Majics, photographies aériennes, réseaux ...). Il apporte à ses membres une assistance technique experte et un soutien sur toutes questions relatives à l'utilisation et la production de données (standards, qualité, mise à jour, licence ...).

Le CRIGE est également un lieu d'échange et de collaboration entre professionnels autour de l'information géographique, reconnu à l'échelle régional et national. Il propose des actions d'animation et d'informations régulières (ateliers, groupes de travail, conférences, séminaires, formations ...) dans le cadre de son Géodatalab.

La Communauté de Communes de la Vallée Ubaye-Serre-Ponçon (CCVUSP) est l'un des nombreux utilisateurs des données géographiques mis à disposition par le CRIGE-PACA, utilisées dans les applications métiers GéoMAS et ADS.

L'Assemblée Générale de l'association a acté, le 27 janvier 2021, le retrait financier et de gouvernance de la Région PACA du CRIGE. Le nouveau modèle économique du CRIGE repose désormais sur un accès aux données géographiques réservé aux membres ayant acquitté une cotisation.

Il est donc proposé au Conseil Communautaire d'autoriser l'adhésion de la Communauté de Communes de la Vallée Ubaye-Serre-Ponçon au CRIGE-PACA afin de continuer à bénéficier de la mise à disposition des données géographiques et des différents services énumérés ci-dessus. Le coût de cette adhésion annuelle s'élève à 1 500,00€ TTC.

CONSIDERANT l'intérêt de pouvoir disposer de bases de données et fonds de plan à jour ;

CONSIDERANT que le CRIGE PACA est un « outil » essentiel pour le développement de l'Open Data, l'alimentation des observatoires et schémas locaux (SCOT ...) et comme un des principaux leviers du développement des usages numériques ;

CONSIDERANT la possibilité de participer à des pôles métiers locaux et régionaux (GEMAPI, Urbanisme, ...) organisés par le CRIGE PACA ;

VU l'avis favorable de la Commission des finances en date du 20 juin 2022 ;

Sur proposition M BOUGUYON Yvan, Vice-Président,

Après en avoir délibéré,

Envoyé en préfecture le 04/07/2022

Reçu en préfecture le 04/07/2022

Affiché le 04/07/2022

ID : 004-200072304-20220107-D202296B-DE

- **DECIDE** d'adhérer au CRIGE PACA (Centre Régional de l'Information Géographique).
- **AUTORISE** Mme la Présidente à signer tout document afférent à cette adhésion.
- **DIT** que les dépenses correspondantes seront inscrites chaque année au budget principal de la CCVUSP.
- **DIT** que la présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le tribunal administratif de Marseille 31, rue Jean François Leca 13002 Marseille à compter de sa publication, affichage et/ou notification à l'intéressé. Le tribunal administratif de Marseille peut également être saisi de manière dématérialisée via l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus.
Pour extrait certifié conforme.

La Présidente,

Mme Sophie VAGINAY RICOURT

